



REEMPLIR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT ? LE SPF FINANCES VOUS SIMPLIFIE LA TÂCHE !

Votre déclaration via MyMinfin (Tax-on-web) : simple et rapide !

Dès fin avril, votre **déclaration** (en grande partie pré-remplie) ou votre **proposition de déclaration simplifiée** est disponible dans MyMinfin (Tax-on-web).

Comment accéder à votre déclaration ou à votre proposition de déclaration simplifiée ?

- Allez sur [MyMinfin.be](https://myminfin.be).
- Identifiez-vous soit via [itsme®](https://itsme.be), soit via votre carte d'identité, votre code PIN et un lecteur de carte ([code PIN de la carte d'identité perdu ou oublié ?](#)).

Vous n'utilisez pas MyMinfin (Tax-on-web) ?

Le SPF Finances envoie par la poste les déclarations et les propositions de déclaration simplifiée **dans le courant du mois de mai**.

Si vous n'avez rien reçu **début juin**, téléphonez au 02 572 57 57 (code direct : 17002).

Vous recevez une proposition de déclaration simplifiée ?

Vos données sont correctes et complètes ? Vous ne devez rien faire. Vous ne devez rien envoyer ou confirmer. Vous recevrez automatiquement votre avertissement-extrait de rôle (note de calcul).

Vos données sont inexactes ou incomplètes ? Vous devez les corriger, soit via [MyMinfin \(Tax-on-web\)](#), soit via le formulaire de réponse papier.

Plus d'informations ? Besoin d'aide ?

Une question sur votre déclaration ou proposition de déclaration simplifiée ?

- [Consultez le site du SPF Finances](#).
- Téléphonez au numéro mentionné sur votre déclaration ou proposition de déclaration simplifiée, ou au 02 572 57 57 (code direct : 17002).

Vous voulez faire remplir votre déclaration par les experts du SPF Finances ?

- L'aide se fait uniquement sur rendez-vous. Trouvez les informations pour prendre rendez-vous sur l'enveloppe de votre déclaration (enveloppe brune).
- Inutile de vous déplacer ! Les experts du SPF Finances vous rappelleront au moment fixé pour remplir avec vous votre déclaration **par téléphone**.

Via l'eBox, recevez en ligne vos documents du SPF Finances

Simplifiez-vous la vie et recevez directement en ligne des documents du SPF Finances via l'eBox, la « boîte aux lettres » digitale et sécurisée des pouvoirs publics.

Activez votre eBox sur myebox.be. Vous recevrez alors une notification dès qu'un nouveau document sera disponible. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse e-mail pour recevoir les notifications.